



Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale,
de la Formation Professionnelle,
de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

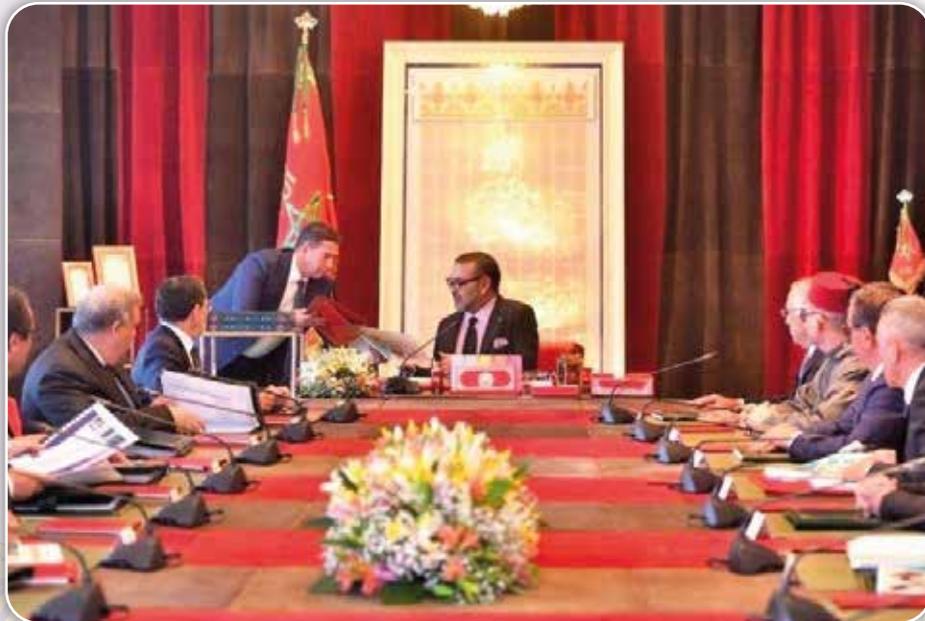


BILAN D'ACTIVITÉ DU MINISTÈRE

VOLUME.2
DÉPARTEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

2017 2021
Septembre
2021





“..... Sa Majesté le Roi a particulièrement mis l’accent sur la nécessité de développer davantage l’offre de la formation professionnelle, en adoptant de nouveaux standards de qualité, notamment dans le secteur de l’hôtellerie et du tourisme de façon à stimuler et accompagner l’essor essentiel de ce secteur stratégique. L’attention Royale a également porté sur la Formation professionnelle dans le secteur de la Santé, incluant les métiers paramédicaux et de techniciens de santé, notamment en maintenance et réparation des équipements médicaux où il existe un réel potentiel d’emplois ...”

Extrait du Communiqué du Cabinet Royal
suite à la séance de travail du 1^{er} octobre 2018 consacrée à la mise
à niveau de l’offre de formation professionnelle, à la diversification
et valorisation des métiers et la modernisation des méthodes pédagogiques

Directives Royales émanant du Discours Royal du 20 Août 2018 et des Réunions Royales du 1^{er} Octobre et du 29 Novembre 2018

- ▶ **Restructurer** les filières de formation professionnelle
- ▶ **Créer une nouvelle génération** de centres de formation professionnelle
- ▶ **Promouvoir les spécialités à fort potentiel d'emploi** (santé, hôtellerie, tourisme, ...)
- ▶ **Privilégier l'approche territoriale** dans l'offre de formation professionnelle en tenant compte des spécificités et des besoins de chaque région
- ▶ **Développer la formation par alternance**
- ▶ **Développer l'apprentissage des langues**
- ▶ **Instaurer la culture entrepreneuriale**
- ▶ **Promouvoir le partenariat public-privé** par la mise en place d'une convention cadre entre le gouvernement et le secteur privé
- ▶ **Mettre en place des programmes de requalification** des étudiants qui quittent leurs études sans diplôme
- ▶ **Mettre en place de nouveaux mécanismes d'intégration du secteur informel** dans le secteur formel
- ▶ **Instaurer un système d'orientation précoce** vers les filières professionnelles
- ▶ **Organiser la rencontre nationale** sur la formation et l'emploi

Le Maroc a initié un train de réformes structurelles touchant toutes les dimensions (économique, sociale, environnementale et gouvernance) et le défi actuel pour le pays est de faire évoluer son modèle de développement pour être en mesure de prendre en compte de manière intégrée les exigences de la compétitivité économique, de l'équité sociale, de la durabilité et de la participation démocratique.

La promotion des ressources humaines et le développement d'une ingénierie nationale dans le domaine de la formation professionnelle sont donc un investissement nécessaire pour relever le défi de la compétitivité et assurer un développement harmonieux et équilibré de tout citoyen.

Partant de l'esprit de la constitution qui a érigé cette formation en droit constitutionnel et des Orientations de Sa Majesté Le Roi, Que Dieu l'Assiste, qui accorde une attention directe à la mise à niveau et au développement de ce secteur et qui insiste sur la nécessité de placer les jeunes au centre de tous les plans et stratégies, le Ministère s'est engagé dans une série de mesures visant à donner une nouvelle impulsion au secteur, en capitalisant sur les acquis et en affirmant son rôle dans le dispositif d'éducation et de formation.

Aujourd'hui, fort heureusement, nous disposons d'une véritable feuille de route pour le développement de la formation professionnelle, établie sur la base des Hautes Orientations de Sa Majesté et des dispositions de la loi cadre 51-17 relative au système d'éducation, de formation et de recherche scientifique, ce qui va permettre la pérennisation de la réforme et des actions engagées dans le cadre de ce chantier national de grande envergure.

Un portefeuille de projets a été en effet élaboré, sa mise en œuvre lancée et des progrès significatifs commencent à se faire sentir, mais c'était sans compter la survenue de la crise Covid-19, qui a montré la nécessité pour ce secteur de développer davantage de résilience pour surmonter les défis du nouveau millénaire, engendrés par un contexte en perpétuel changement.

A ce titre, une réflexion a été engagée pour enrichir davantage nos projets et depuis la présentation du rapport du nouveau modèle de développement à Sa Majesté, nous avons pris l'initiative d'adapter le portefeuille susmentionné aux orientations stratégiques et aux choix de ce nouveau modèle que nous considérons comme une opportunité pour enrichir et consolider la réforme du secteur de l'éducation et de la formation dans sa globalité.

Saïd Amrassi, Ministre de l'Éducation Nationale,
de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Porte Parole du Gouvernement

FAITS marquants

20 Août
2018

Discours de **Sa Majesté le Roi**, Que Dieu l'Assiste, à l'occasion de la fête de la jeunesse, qui a mis l'accent sur **la nécessité du développement de la Formation Professionnelle**

Sa Majesté le Roi, Que Dieu l'Assiste a présidé des **séances de travail consacrées à la mise à niveau de l'offre de formation professionnelle**

1^{er} Octobre
29 novembre
2018

28 février
2019

05
Octobre
2018

Promulgation de la **loi n° 60-17 relative à l'organisation de la formation continue** au profit des salariés du secteur privé, de certaines catégories de personnels des établissements et entreprises publics et d'autres personnes non-salariées qui exercent une activité privée (Dahir n° 1-18-94 du 25 Moharem 1440)

Organisation à DAKHLA, du premier forum africain sur la formation professionnelle sous le thème : « **Gouvernance des systèmes de formation professionnelle au service de l'employabilité et de la compétitivité en Afrique** »

21 et 22
Décembre
2018

04 Avril
2019

Présentation de la **feuille de route** de développement de la formation professionnelle devant **Sa Majesté le Roi**, Que Dieu l'Assiste

Organisation du **Sommet Africain** de la formation professionnelle en marge de la **première Assemblée Générale de l'Alliance Africaine pour le Développement de la FP**, sous la Présidence de Mr le Ministre

21 Juin
2019

09 Août
2019

Promulgation de la **loi-cadre n° 51-17** relative au système d'éducation, de formation et de recherche scientifique (Dahir n° 1-19-113 du 7 hija 1440)

12 Septembre
2019

Lancement officiel devant **Sa Majesté le Roi**, Que Dieu l'Assiste, à Témara de l'**année pédagogique 2019-2020** : présentation par le Ministre des données relatives au bilan et aux dernières avancées de la réforme du système de l'éducation et de la formation

Organisation de la cérémonie, présidée par **Sa Majesté le Roi**, que Dieu l'Assiste, de signature de la **convention relative au financement des Cités des Métiers et des Compétences (CMC)**, et lancement des travaux de construction de la **première CMC** de la Région de **Souss-Massa**

06 Février
2020

13 Mars
2020

Suspension généralisée de l'enseignement en présentiel pour cause de **pandémie du Covid-19** pour tous les niveaux du système d'éducation/formation

Instauration de l'enseignement à distance dans le cadre de la continuité pédagogique

16 Mars
2020

12 Octobre
2020

Lancement de la **Rentrée** de formation 2020-2021 en **mode hybride**

Une **délégation ministérielle de haut niveau se rend à Guergarate** en soutien aux mesures prises par le Maroc pour défendre son intégrité territoriale

19 Décembre
2020

Février
et Mars
2021

Organisation des rencontres régionales pour la mise en œuvre des dispositions de la **Loi-cadre 51-17** relative au système d'éducation, de formation et de recherche scientifique.

Organisation, en marge de ces rencontres, de séances de travail, sous la présidence du Ministre, avec les représentants des opérateurs de FP pour discuter de l'état d'avancement de la nouvelle réforme de ce secteur

Première réunion institutionnelle pour **adapter les projets** de la **loi-cadre n° 51-17** avec les choix stratégiques proposés dans le cadre du **Nouveau Modèle de Développement** en matière d'enseignement scolaire, de formation professionnelle, d'enseignement supérieur et de recherche scientifique

01 Juin
2021

Feuille de route relative au développement de la Formation Professionnelle

Présentée devant Sa Majesté Le Roi
Le 04 Avril 2019

5 projets



Mot de Mr Ministre

“ Majesté,
La stratégie de développement du secteur de la formation professionnelle, impulsée par la Vision Eclairée de Votre Majesté, permettra à notre pays de rentabiliser l'existant, tout en instaurant les réformes nécessaires pour faire de ce secteur un véritable levier de notre croissance économique mais aussi un facteur conséquent d'enrichissement de notre capital humain.
La feuille de route élaborée dans ce cadre propose un nouveau modèle de centres de formation professionnelle, qui demeure perfectible au regard de l'évolution rapide et constante des métiers ainsi que du potentiel socio-économique de chaque région. ”

Extrait de l'allocution de Monsieur le Ministre Saaïd Amzazi, à l'occasion de la présentation de la feuille de route de développement de la FP devant Sa Majesté.
04 avril 2019

La Presse en parle



Chantiers Loi cadre 51-17 relative au système d'éducation, de formation et de recherche scientifique

Projets de la loi cadre 51-17 : Plan opérationnel

3 domaines, **19** Projets dont **13** pour la Formation Professionnelle



Liste des projets prioritaires de la FP

Équité et Egalité des chances

2. Développement et diversification de l'offre scolaire, professionnelle et du supérieure et instauration de l'obligation d'accès
3. Développement d'un système équitable et efficient de soutien social
4. Garantie de la scolarisation des enfants en situation d'handicap ou à besoins spécifiques
6. Réhabilitation intégrée des établissements d'éducation et de formation
7. Développement et diversification de l'offre privée

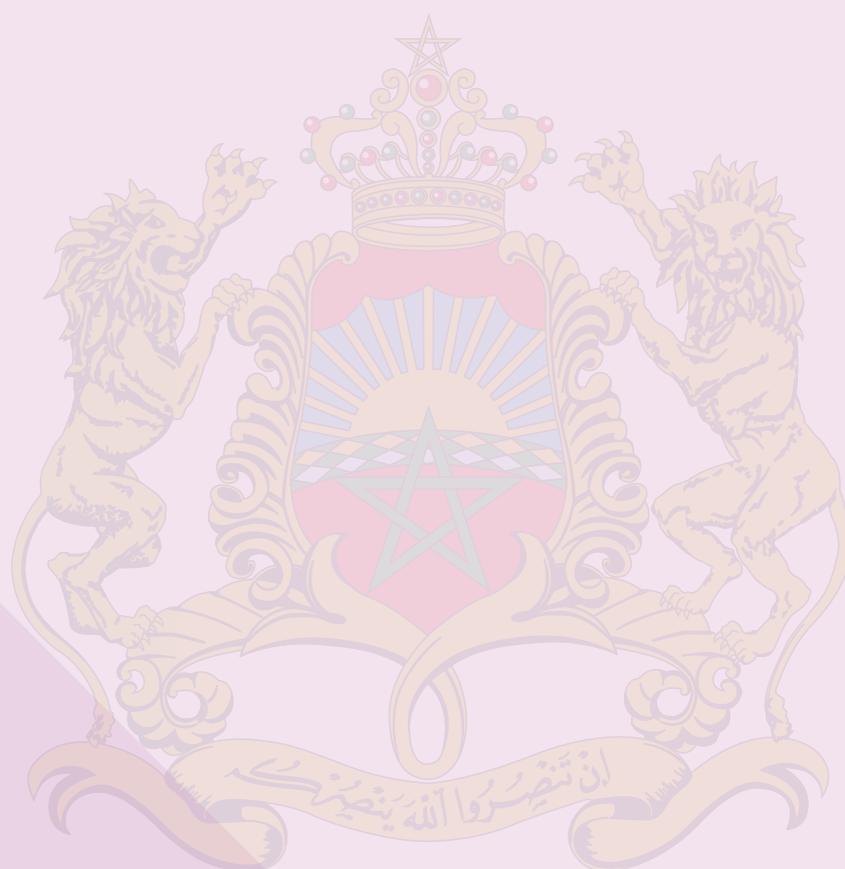
Promotion de la qualité

8. Développement du modèle pédagogique
9. Rénovation des métiers d'enseignement et de formation et promotion de la gestion des parcours professionnels
12. Amélioration et développement des systèmes d'évaluation, de soutien scolaire et d'examen
13. Instauration d'un système efficient d'orientation scolaire, professionnelle et universitaire précoce et active
14. Développement de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement

Gouvernance et mobilisation

16. Développement de la gouvernance et institutionnalisation de la contractualisation
17. Consolidation de la mobilisation des acteurs et partenaires autour de l'école marocaine
18. Renforcement du système d'information de l'éducation et de la formation

Axes pour le développement d'une offre de formation étendue, inclusive et guidée par la demande



BILAN D'ACTIVITÉ DU MINISTÈRE

|| Axes prioritaires

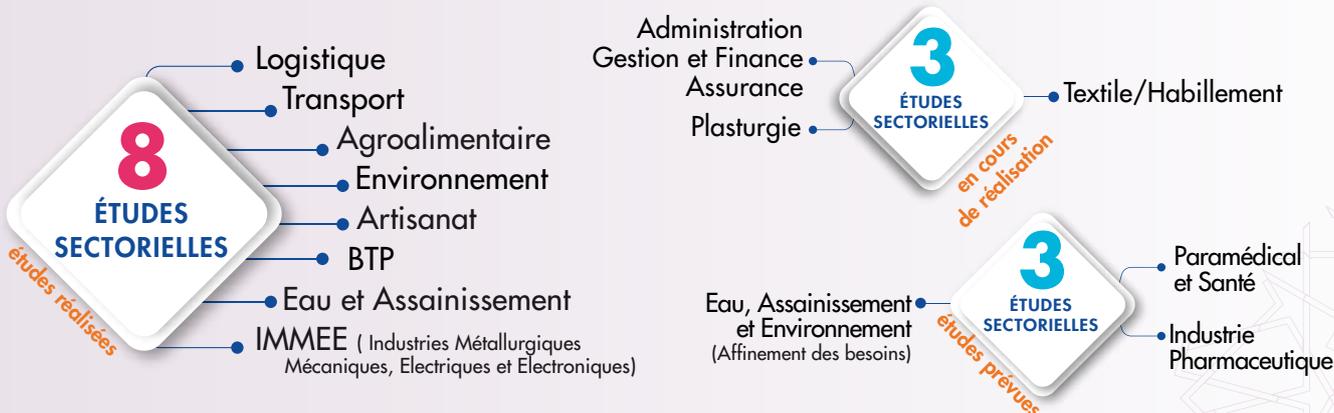
liés à la mise en œuvre de la feuille de route de développement de la FP et des projets de Loi cadre 51-17

- Identification des besoins en compétences et construction de l'offre de formation
- Renforcement du partenariat public privé
- Amélioration du soutien social aux profits des stagiaires de la formation professionnelle
- Diversification de l'offre de formation pour inclure les populations à besoins spécifiques
- Lancements de nouveaux programmes pour les jeunes NEETs et le secteur informel
- Promotion du secteur de la formation professionnelle privée
- Promotion de la formation continue

Identification des besoins en compétences et construction de l'offre de formation

Planification de l'offre de formation

Études d'identification des besoins en compétences et en formation

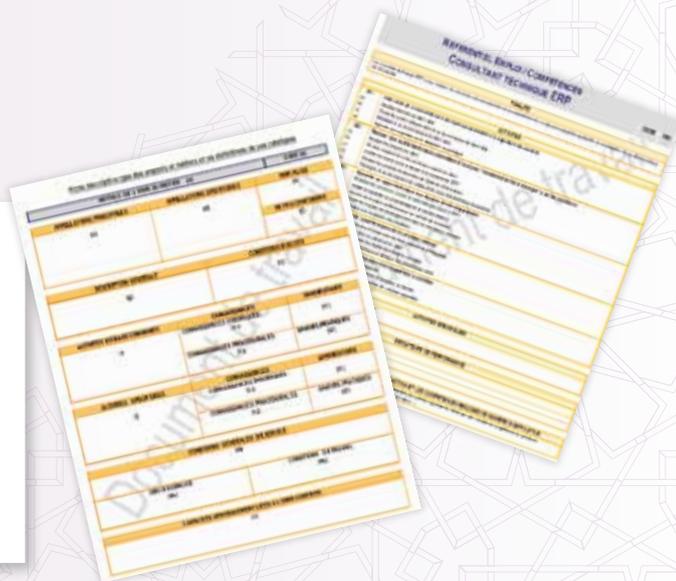


Outils de gestion de la formation et du marché de l'emploi : Référenciel Emploi Métier (REM) / Référenciel Emploi Compétence (REC)

10 Secteurs couverts

- 486 fiches REM
- 548 fiches REC

- Industries Métallurgiques, Mécaniques, Electriques et électroniques
- Transport
- Logistique
- Environnement
- Eau et Assainissement
- Agriculture
- Pêche maritime
- Bâtiment et Travaux Publics
- Artisanat
- Agroalimentaire



Secteur en cours

- Administration/Gestion et Finance/Assurance

Secteurs prévus

- Paramédical et Santé
- Industrie Pharmaceutique

Réflexion engagée pour l'institutionnalisation des commissions de gouvernance de la FP:
 Projet de loi de la formation professionnelle

Conseil national pour la coordination de la FP
 Commission nationale de concertation, Comités régionaux, Comités sectoriels
 Commissions régionales de coordination de la FP Privée
 Observatoire national de la relation formation/emploi.

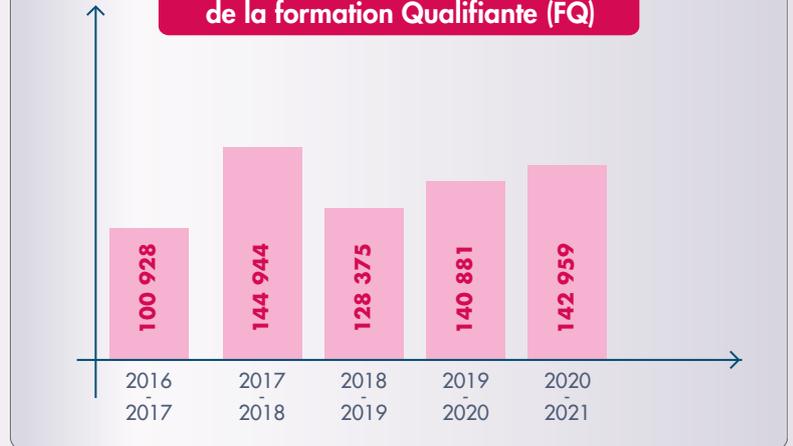
Élargissement de l'offre de formation

Evolution des effectifs des stagiaires de la formation Initiale (FI)

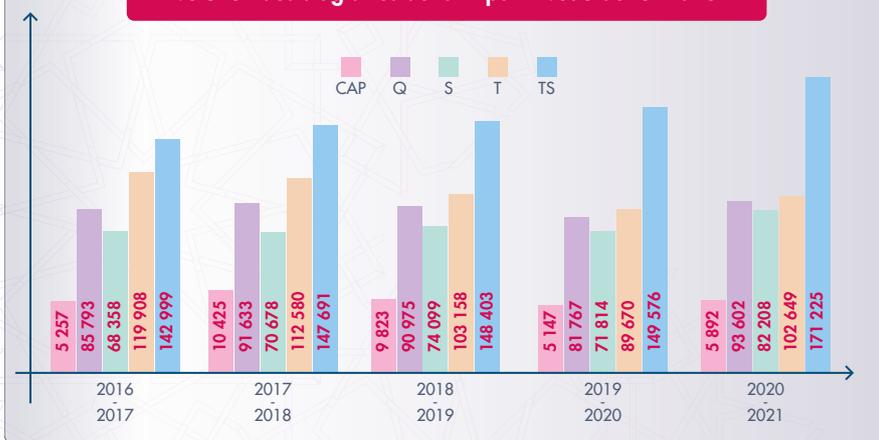


► **+5%** effectifs des stagiaires FI (2017-2021)

Evolution des effectifs des stagiaires de la formation Qualifiante (FQ)



Evolution des stagiaires de la FI par niveau de formation



► En moyenne **60%** des effectifs sont dans les niveaux T et TS

CAP : Certificat d'apprentissage
 Q : Qualification
 S : Spécialisation
 T : Technicien
 TS : Technicien Spécialisé

1 096 120

Offre à destination des jeunes en déperdition scolaire
 2017-2021

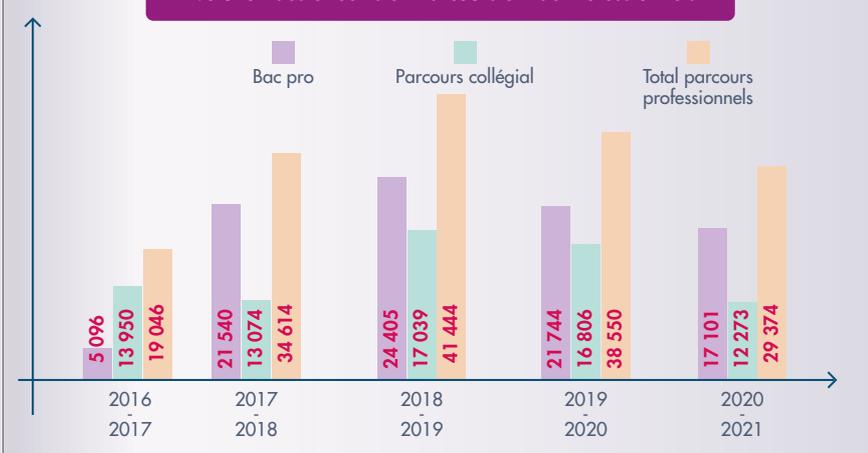
CAP Q S T

État d'avancement par rapport au programme gouvernemental

Programme gouvernemental:

- **1 Million** de places pédagogiques pour les jeunes en déperdition scolaire
 → **9,6%** dépassement de l'objectif

Evolution des effectifs en Parcours et Bac Professionnels

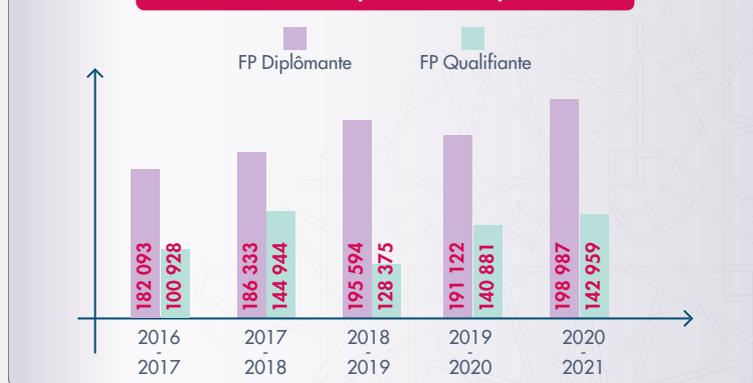


Mise en place/élargissement des parcours professionnels

1 329 195

Jeunes mis sur le marché de l'emploi 2017-2021

Evolution des effectifs des lauréats de la formation diplômante et qualifiante



Evolution du nombre d'établissements publics opérationnels*



51 nouveaux établissements créés (2017-2021)

Révision des objectifs chiffrés du programme gouvernemental suite à l'adoption de la feuille de route de développement de la FP (création des Cités des Métiers et des Compétences CMC)

État d'avancement par rapport au programme gouvernemental

Programme gouvernemental:

- Mise en place/élargissement des parcours professionnels (Bac Pro, parcours collégial)
- Mise sur le marché de l'emploi de **+1,7 Millions** de lauréats → **78%** de l'objectif atteint sur 4 ans
- Création de **123** nouveaux établissements → objectif révisé suite à la feuille de route

Création d'une nouvelle génération de centres de formation : 12 Cités des Métiers et des Compétences (CMC)

Multisectorielles, multifonctionnelles et mutualisées

Intégrées dans des écosystèmes régionaux

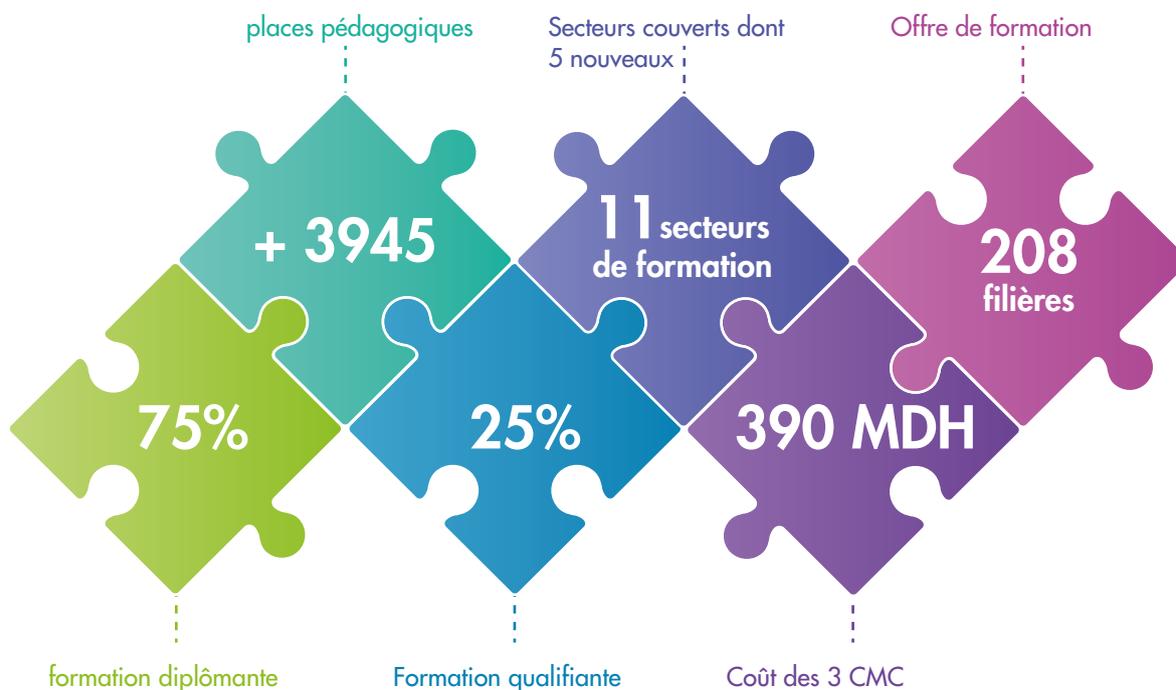
Abritant des filières à fort potentiel d'emploi

Lancement des chantiers des 12 Cités des Métiers et des Compétences + 34000 places pédagogiques

Partenaires et Parties prenantes du projet

- Fond Hassan II pour le Développement Économique et Social
- Régions
- Confédération Générale des Entreprises du Maroc
- Professionnels
- Départements Ministériels (Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Économie Verte et Numérique, ...)

Démarrage de la formation prévu dans 3 CMC au titre de 2021/2022 : Souss-Massa (Agadir), L'Oriental (Nador), Laâyoune Sakia El Hamra (Laâyoune)



5 CMC Démarrage prévu au titre de 2022-2023

- CMC Tanger-Tétouan-al Hoceima
- CMC Beni Mellal -Khénifra
- CMC Drâa Tafilalet
- CMC Marrakech -Safi
- CMC Fès -Meknès

4 CMC Démarrage prévu au titre de 2023-2024

- CMC Casablanca – Settat
- CMC Rabat-Salé-Kénitra
- CMC Guelmim -Oued Noun
- CMC Dakhla- Oued Eddahab

Rabat-Salé-Kénitra

Industrie et Industrie propre
Intelligence artificielle
Digital/Offshoring
Agriculture/Agro-industrie

Santé
Tourisme/Hôtellerie
Services à la personne

4000 

Tanger-Tétouan-Al Hoceima

Industrie et Industrie propre
Digital/Offshoring
Agriculture/ Agro-industrie

Pêche
Santé
Tourisme/Hôtellerie

4000 

Casablanca-Settat

Industrie et Industrie navale
Intelligence artificielle
Digital/Offshoring
Agriculture/ Agro-industrie

Santé
Tourisme/ Hôtellerie
Services à la personne

6000 

Marrakech/Safi

Industrie
Digital/Offshoring
Santé

Tourisme/Hôtellerie
Artisanat
Services à la personne

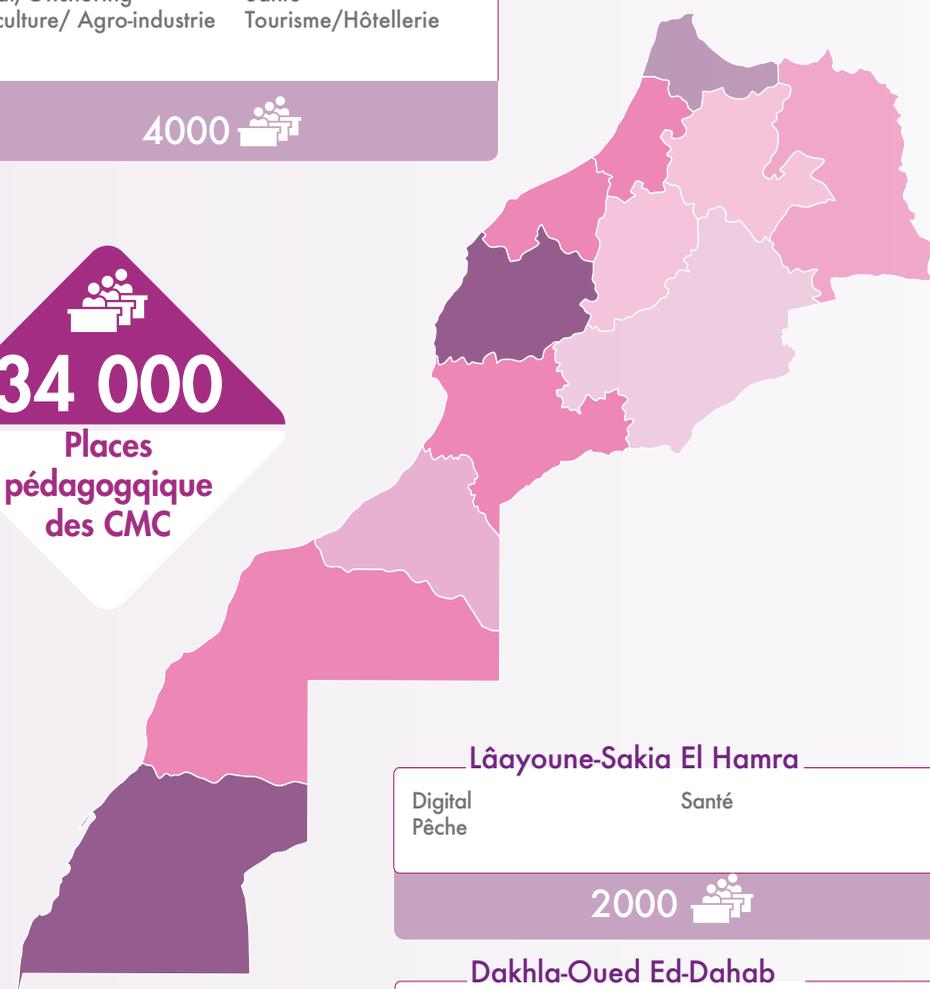
3500 

Souss-Massa

Industrie et Industrie navale
Digital / Offshoring
Agriculture/ Agro-industrie

Pêche
Santé
Tourisme / Hôtellerie
Artisanat

3000 



Oriental

Industrie
Digital
Agriculture / Agro-industrie
Santé
Tourisme / Hôtellerie

2000 

Fes-Meknes

Industrie
Digital /Offshoring
Agriculture / Agro-industrie

Santé
Tourisme / Hôtellerie
Artisanat

2500 

Beni Mellal-Khénifra

Digital
Agriculture/Agro-industrie
Artisanat

2500 

Draa-Tafillat

Industrie propre
Digital
Agriculture/Agro-industrie

Tourisme/Hôtellerie
Artisanat

2500 

Guelmim-Oued Noun

Digital
Agriculture

Pêche

1000 

Lâayoune-Sakia El Hamra

Digital
Pêche

Santé

2000 

Dakhla-Oued Ed-Dahab

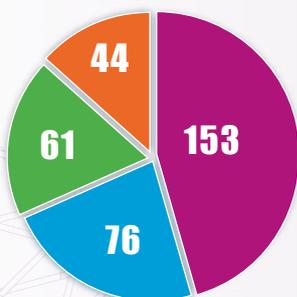
Digital
Agriculture/ Agroindustrie

Pêche
Tourisme/Hôtellerie

1000 

Mise à niveau du dispositif existant

Restructuration des filières (OFPPT)



- Filières supprimées
- Nouvelles filières
- Filières restructurées
- Filières maintenues

Renouvellement des équipements

IFMIA
Kénitra

IFMEREER
Tanger

Aménagement et extension des centres

2

IGD

Avec les associations professionnelles de l'automobile et des énergies renouvelables

35

Établissements

Avec les institutions Étatiques

3

CFA

Avec les ONG et l'Entraide Nationale

9 conventions relatives à la mise en œuvre du projet **Cap Excellence** ont été signées, en juillet 2021, avec le Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Économie Verte et Numérique, l'OFPPT et les professionnels des secteurs de l'automobile, de l'aéronautique, du textile et de l'Offshoring pour la mise à niveau de l'offre de formation dans ces secteurs.

- **OFPPT** : Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail
- **IFMEREER** : Institut de formation aux métiers des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique
- **IFMIA** : Institut de formation aux métiers de l'industrie automobile
- **IGD** : Institut à gestion déléguée
- **CFA** : Centre de formation par apprentissage
- **ONG** : Organisation Non Gouvernementale



“
... Troisièmement : revoir en profondeur les spécialités de la Formation professionnelle pour qu'elles répondent aux besoins des entreprises et du secteur public, et qu'elles soient en phase avec les transformations que connaissent les secteurs industriel et professionnel. Ainsi, les lauréats auront plus de chance de s'intégrer professionnellement.
Par conséquent, il convient d'accorder une plus grande attention à la formation professionnelle, tous niveaux confondus. ... ”

Extrait du Discours de SM le Roi à la Nation à l'occasion du 65^{ème} anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple
le 20 Août 2018

Renforcement du partenariat public privé

Implication des professionnels dans le processus d'ingénierie de formation (planification, mise en œuvre et évaluation)

Renforcement des instituts à gestion déléguée aux professionnels (schéma ci-après)

Gestion déléguée aux professionnels comme offre de formation ciblée, à même d'intégrer l'offre Maroc en matière d'attraction compétitive des investissements nationaux et étrangers

- Agilité et souplesse de gestion
- Engagements formalisés des professionnels
- Meilleure insertion des jeunes
- Amélioration de la compétitivité des entreprises

Partenaires et Parties prenantes

- Bailleurs de Fond (Agence Française de Développement, Union Européenne, Millinium Challenge Account - Morocco, ...)
- Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) / Entreprises
- Fédérations et Associations professionnelles :
 - Association Marocaines pour l'Industrie et la Construction Automobile (AMICA)
 - Groupement des Industries Marocaines Aéronautiques et Spaciales (GIMAS)
 - Fédération Nationale de l'Électricité, de l'Électronique et des Énergies Renouvelables (FENELEC)
 - Fédération des Industries Métallurgiques, Mécaniques et Électromécaniques (FIMME)
 - Moroccan Agency for Solar Energy (MASEN)
 - Office National de l'Électricité et de l'Eau potable (ONEE)
 - Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique (AMEE)
 - Fédération Marocaine de l'Industrie et de l'Innovation Pharmaceutiques (FMIP)
 - Fédération Nationale de la Minoterie (FNM)
 - Alliance Marocaine de l'Eau
 - ...
- Départements Ministériels
- Régions

La Presse en parle



Modèle innovant pour la gouvernance des CMC

Implication des professionnels dans la gouvernance des 12 Cités des Métiers et des Compétences :

- Sociétés anonymes (Filiales de l'OFPPT)
- Conseils d'Administration (Membres: État, Région, Professionnels) présidés par des professionnels

Nouveau modèle de gestion déléguée d'établissements de formation relevant de l'OFPPT

5 établissements concernés

Aéronautique	ISMALA Casablanca
Offshoring	Institut de formation dans l'offshoring Casablanca
Textile Habillement	Complexe de formation dans le textile habillement Casablanca
Textile Habillement	Institut Spécialisé de Technologie Appliquée en textile Confection Tanger
Automobile	Centre de formation dans les métiers de l'Automobile Kénitra

Tanger-Tétouan-Al Hoceima

- Institut de formation aux métiers de l'industrie automobile TangerMed RENAULT*
- Institut de formation aux métiers de l'industrie automobile*

Création

- Institut de formation dans les métiers de l'élevage de Bellota
- Institut Multidisciplinaire des métiers de la logistique et de l'industrie
- Centre de formation en Entrepreneuriat et gestion des toutes petites et moyennes entreprises (CS)
- Institut de formation aux métiers des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (Opérationnel)

Extension

- Institut Spécialisé de Technologie Appliquée Hotelière et Touristique

Rabat-Salé-Kénitra

Création

- Institut de formation aux métiers de l'industrie automobile (Opérationnel)

Casablanca-Settat

- École Supérieure des Industries du Textile et de l'Habillement*
- École Supérieure de création de Mode / Casa Moda Academy*
- Institut de formation aux métiers de l'industrie automobile*
- Institut des Métiers de l'Aéronautique*

Création

- Centre de formation en Boulangerie et Pâtisserie
- Institut de formation dans les métiers du transport et de la logistique
- Institut Spécialisé de technologie Appliquée Had Soulem
- Centre de formation dans les métiers de l'industrie pharmaceutique (CS)
- Centre de formation en Entrepreneuriat et gestion des toutes petites et moyennes entreprises (CS)

Extension

- Institut Spécialisé du Bâtiment
- Institut Spécialisé des métiers de l'aéroautique et de la logistique Aéroportuaire
- Institut Spécialisé de formation de l'Industrie Meunière (CS)

Marrakech/Safi

Création

- Centre de formation en Entrepreneuriat et gestion des toutes petites et moyennes entreprises (CS)

* Instituts créés avant 2017

IGD : Institut à gestion déléguée

CFA IE : Centre de formation par apprentissage intra-entreprise

CS: convention signée

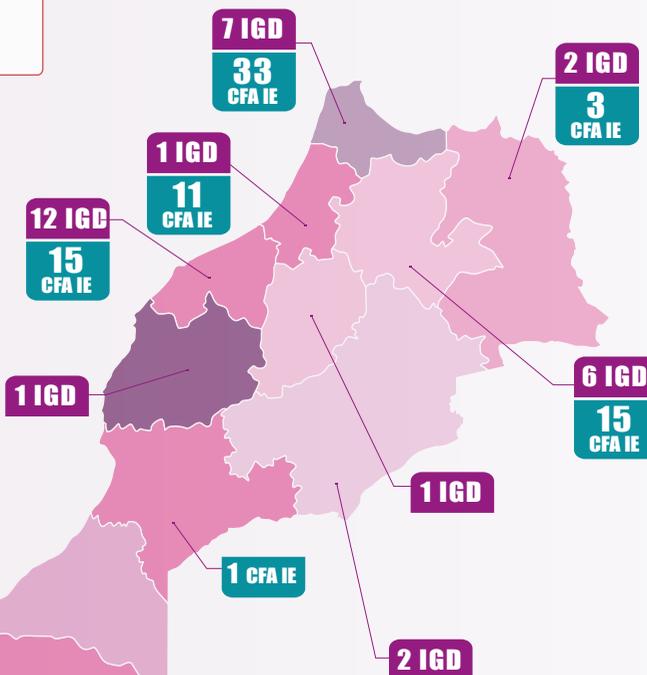
Extension: Instituts existants transformés en IGD

Oriental

- Institut de formation aux métiers des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique

Création

- Institut de formation aux métiers de la santé et de l'action social



Fes-Meknes

Création

- Centre national de formation Professionnelle du BTP
- Institut de formation aux métiers de la santé et de l'action social
- Centre de formation dans les métiers de l'eau et de l'environnement (CS)
- Centre de formation en Entrepreneuriat et gestion des toutes petites et moyennes entreprises (CS)

Extension

- Institut des arts traditionnels Fes
- Institut des arts traditionnels Meknes

Beni Mellal - Khénifra

Création

- Institut de formation aux métiers de la santé et de l'action social

Draa Tafillat

Création

- Institut de formation aux métiers des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (Opérationnel)

Extension

- Institut Spécialisé de Technologie appliquée Hotelière et Touristique

Bilan

25 IGD
créés ou en cours durant
la période 2017-2021

23 CFA IE
créés durant la période 2017-2021

National

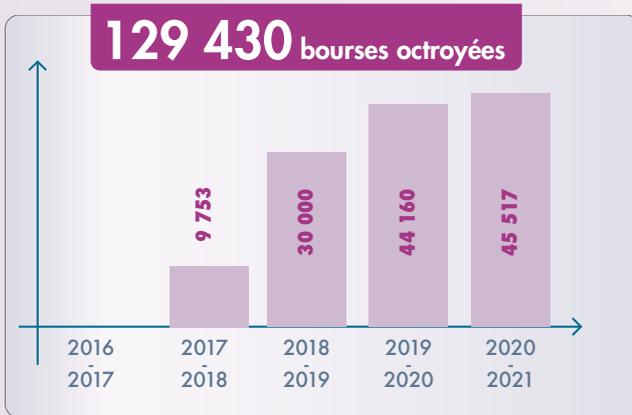
32 IGD

78 CFA IE

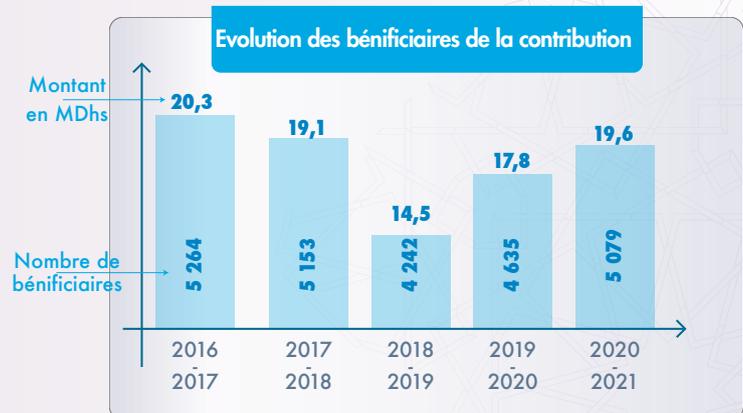
Amélioration du soutien social aux profits des stagiaires de la formation professionnelle



Allocation, dans le cadre de la mise en œuvre du programme gouvernemental, d'une bourse aux stagiaires de la formation professionnelle titulaires d'un baccalauréat poursuivant leur formation au niveau de Technicien et Technicien Spécialisé et ce à partir de l'année de formation 2017-2018.



Contribution aux frais de formation des stagiaires des établissements privés accrédités



État d'avancement par rapport au programme gouvernemental

- Octroi d'une bourse aux stagiaires de la formation professionnelle

Diversification de l'offre de formation pour inclure les populations à besoins spécifiques



Personnes en situation d'handicap

- 10 centres sociaux mixtes relevant de l'OFPT
- 2 centres spécialisés
- Des associations qui forment selon le mode de formation par apprentissage
- Note ministérielle de 2020 pour la généralisation de la formation inclusive

Détenus

- 61 centres de formation et 7 nouveaux centres en cours de création
- 12.266 places pédagogiques
- 37 filières dans divers secteurs d'activités

Migrants et réfugiés

- Accès aux établissements de FP au même titre que les marocains
- Quota de 5% des places pédagogiques dans les CFA de l'artisanat
- Convention de partenariat avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés en date du 29 avril 2021 pour soutenir et faciliter l'intégration des réfugiés au Maroc

Partenaires



Fondation Mohammed V pour la solidarité



Organisation Alaouite pour la promotion des aveugles au Maroc



Fondation Mohammed VI pour la réinsertion des détenus



Délégation Générale à l'Administration Pénitentiaire et à la Réinsertion

Opérateurs de formation: OFPT, Agriculture, Artisanat



UNHCR
L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés
Opérateurs de formation



Evolution des bénéficiaires de la formation parmi les populations à besoins spécifiques



Lancements de nouveaux programmes pour les jeunes NEETs et le secteur informel

Professionnalisation des jeunes Neets

Objectif

Objectif : Améliorer l'accès des groupes vulnérables à une formation professionnelle de qualité adaptée aux besoins du marché du travail

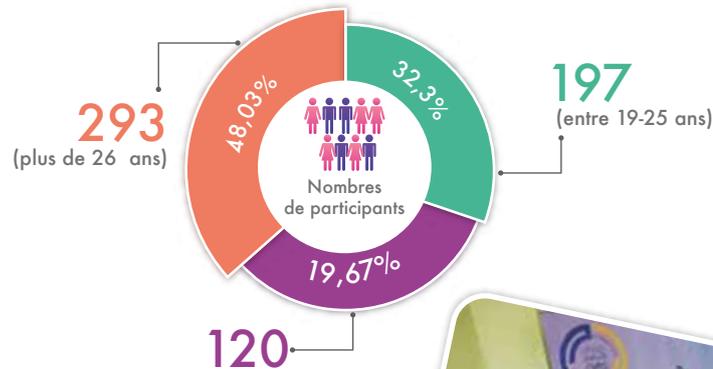
Modules de formation

- **18** modules de Formation Professionnelle
- **133** modules de Formation Transversale



Régions concernées : Tanger Tétouan Al Hocéma et l'Oriental

Bénéficiaires



Bilan au 01/06/2021

- 87 bénéficiaires insérés
- 39 autoentrepreneurs enregistrés
- 1 coopérative créée
- 6 coopératives en cours de création



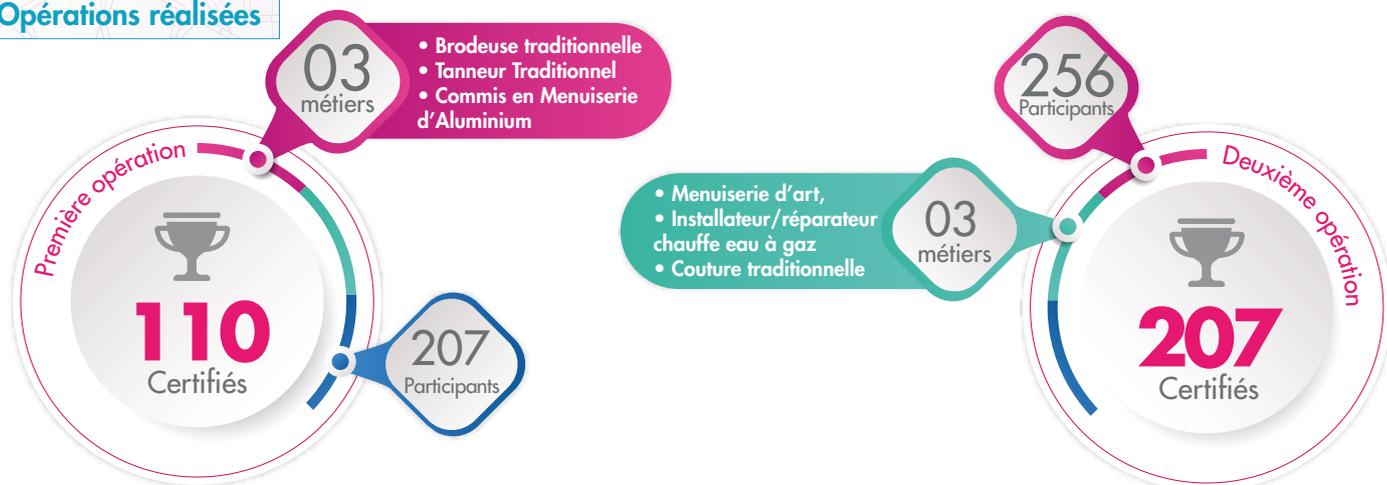
Validation des Acquis de l'Expérience Professionnelle (VAEP)

- Production d'un répertoire de 170 métiers semi spécialisés dans quatre secteurs (BTP, Commerce, Industrie et Services)(2016-2017)
- Quatre régions ont été retenues (Marrakech-Safi, Casablanca-Settat, Tanger-Tétouan-Al Hoceima et Fès-Meknès).
- Elaboration et implantation de 10 programmes de formation prioritaires pour ces métiers (2018-2019)
- Elaboration de 10 REM/REC pour les métiers semi-spécialisés (2018-2019)
- Organisation de la première opération de validation des acquis dans le secteur de l'Artisanat en 2019
- Organisation de la deuxième opération en 2020/2021

Etapes de la VAEP



Opérations réalisées



Partenaires

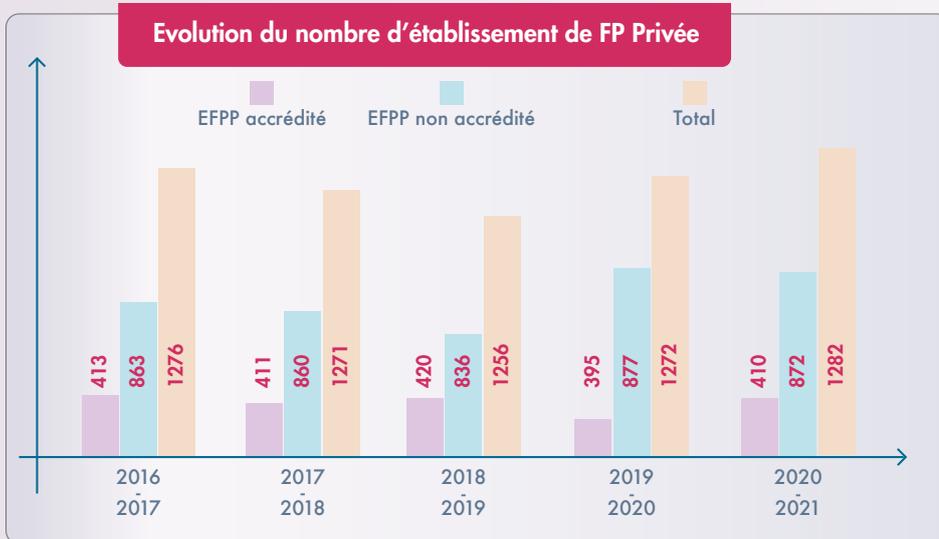
- Département de l'Artisanat;
- Les Chambres de Métiers de l'Artisanat de la région de Rabat – Salé – Kénitra, et Marrakech-Safi;
- La Chambre de Métiers de l'Artisanat du Rhône;

Convention cadre signée le 21 Avril 2021 avec le Ministère en charge de l'Artisanat pour l'élargissement des opérations de VAEP
Conventions d'exécution par région sont en cours



Promotion du secteur de la formation professionnelle privée

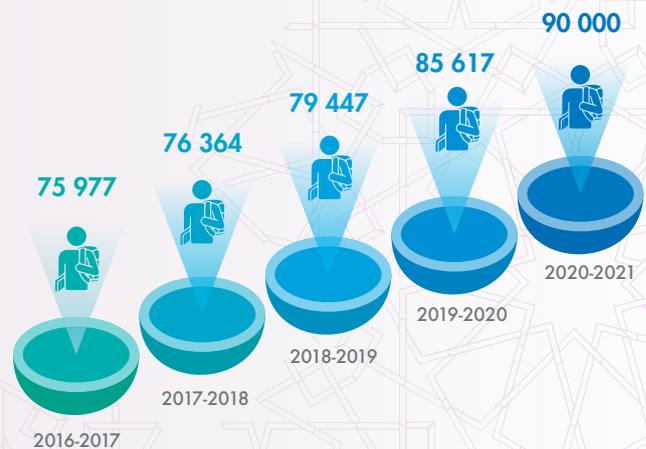
Evolution du secteur de la formation professionnelle privée



Les EFPP accrédités délivrent des diplômes reconnus par l'Etat au même titre que ceux délivrés par les établissements publics

90 000 stagiaires

Soit **19,7%** de l'effectif des stagiaires de la formation initiale dans le système



Accompagnement continu du secteur

2 895

Visites des EFPP
(période: 2016/17 – 2019/2020)



Année	Contrôles sur place	Audits de la qualification	Audits d'accréditation	Total
2019-2020	402	52*	45*	499
2018-2019	400	189	163	752
2017-2018	468	240	150	858
2016-2017	476	151	159	786

* Audit uniquement des nouvelles demandes vu le contexte lié à la pandémie Covid-19

Certification des stagiaires des Établissements de Formation Professionnelle Privée EFPP non accrédités par les établissements publics de la FP

Réalisation d'une première opération pilote de certification des stagiaires des établissements de formation professionnelle privée non accrédités par les établissements relevant du secteur public, Départements du Tourisme et de la Santé

2 filières concernées :
• Cuisine (T)
• Aide soignant (Q)
132 bénéficiaires

33
Bénéficiaires
Opération Réalisée
• Tourisme

99
Bénéficiaires
en cours de réalisation
• Santé

Mise à niveau du secteur lancée

Organisation d'un séminaire national sur la réforme du secteur les 23 et 24 décembre 2019 à Marrakech.
thème « Perspectives de développement de la formation professionnelle privée : vers un repositionnement du secteur »

Conclusions du séminaire

- Nécessité de l'**amélioration de l'organisation du secteur** : Autorisation des EFPP, processus de reconnaissance et de certification...;
- **Amélioration du processus de gestion** de l'ingénierie de formation pour le secteur ;
- **Révision du cadre juridique** régissant la formation professionnelle privée;
- **Mise en place d'un nouveau modèle de gouvernance** pour une meilleure qualité du système.

Réunion du Ministre avec la Fédération de l'Enseignement Privé FEP/CGEM le 7 octobre 2020 pour discuter de la réforme du Secteur de l'éducation et de la formation privé

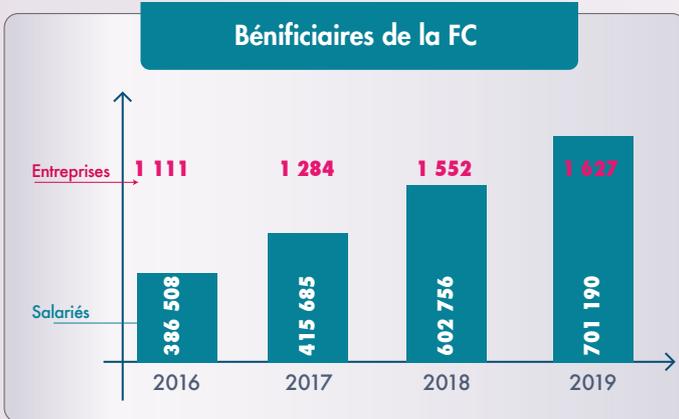
FEP/CGEM regroupe l'ensemble des acteurs du secteur de la formation de l'enseignement :

- Enseignement Maternel ;
- Enseignement Privé Général ;
- Enseignement Privé Professionnel et Technique ;
- Enseignement Privé Supérieur.



Promotion de la formation continue

Bilan de la Formation continue



Adoption et promulgation de la Loi 60.17 (octobre 2018)



Gouvernance

Nouvelle gouvernance du système par un conseil d'administration dédié, au sein de l'OFPPPT, à composition tripartite (État, Patronat, Syndicat), spécifique à la FC

Droit à la FC

Institution du droit du salarié à la FC :

- à l'initiative de l'entreprise
- à l'initiative du salarié à raison de 3 jours /an cumulables sur 5 ans

Bénéficiaires

Élargissement de la couverture du système à de nouvelles catégories de bénéficiaires (salariés ayant perdu leurs emplois et travailleurs non-salariés)

VAEP et bilan de compétence

Institutionnalisation de la VAEP et des bilans de compétences

OCF et associations

Accréditation des associations et qualification des organismes de conseil et de formation continue

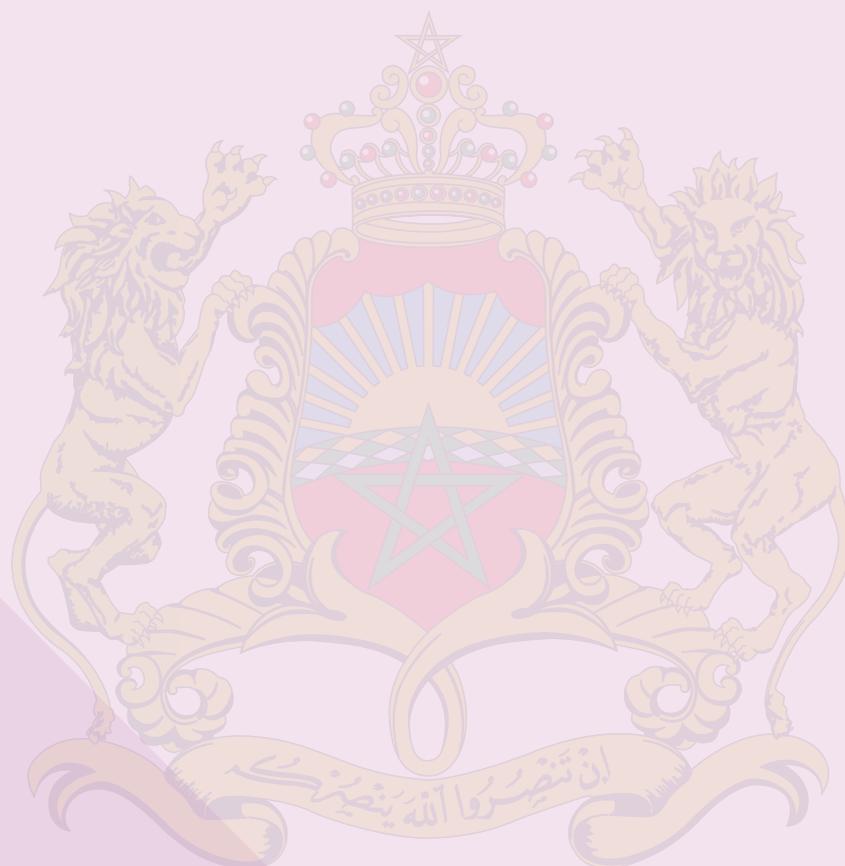
Opérationnalisation de la loi n°60.17

- Organisation d'une journée d'études sur la formation continue le 15 Juillet 2019 sous le thème : « Quelles perspectives du développement de la formation continue et quels leviers pour la repositionner et la promouvoir ? »
- Constitution d'un comité de veille composé des principaux partenaires dont la principale mission est l'élaboration des textes d'application
- Elaboration des projets de textes d'application notamment celui relatif au conseil d'administration de la formation continue et sa mise en œuvre dans le circuit d'approbation
- Mise en œuvre de la réforme de la formation continue dans le cadre du compact II- MCA Morocco: mise en place de la structure administrative chargée de la gestion de la FC, élaboration des procédures et textes, dimensionnement du financement du nouveau dispositif de la FC

État d'avancement par rapport au programme gouvernemental

Promulgation de Loi organisant la FC et sa mise en œuvre et institutionnalisation d'un crédit temps formation au profit des salariés et de la VAEP.

Axes relatifs à l'Investissement dans la qualité de la formation



BILAN D'ACTIVITÉ DU MINISTÈRE

||| **Axes prioritaires**

liés à la mise en œuvre de la feuille de route
de développement de la FP et des projets de Loi cadre 51-17

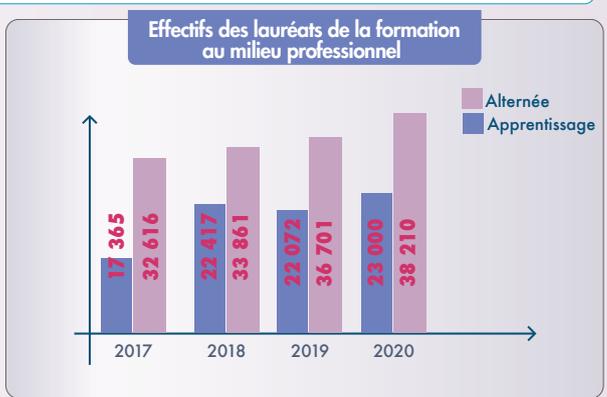
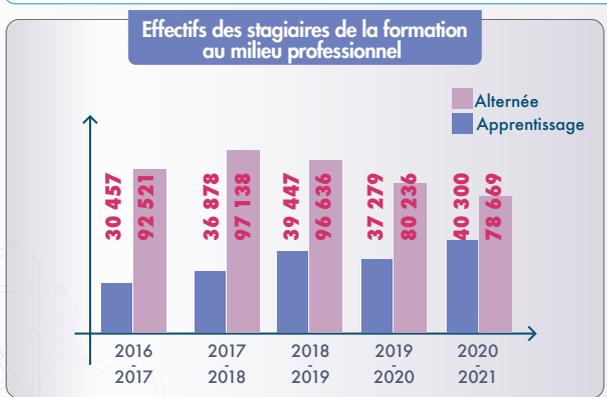
- Développement de la formation en milieu professionnel
- Mise en œuvre d'une nouvelle approche pédagogique de formation
- Professionnalisation de l'encadrement pédagogique et administratif
- Orientation précoce des jeunes et amélioration de l'attractivité de la formation professionnelle
- Valorisation de la formation professionnelle par le développement de l'esprit de compétition

Développement de la formation en milieu professionnel

Objectifs

Améliorer l'employabilité des jeunes
Intégrer la Formation Professionnelle dans l'entreprise

Contribuer à l'amélioration de l'attractivité et la préservation des métiers classiques



► 62% public 38% privé

Séminaire sur la formation professionnelle par apprentissage et alternée organisé le 04 et 05 octobre 2019

Proposition de refonte des deux lois régissant la formation par apprentissage (12.00) et Alternée (36.96) et l'adoption d'un seul mode de formation

Lancement des projets de création des Villages d'Accompagnement et de Formation en milieu rural et périurbain "VAR"

Objectifs

- Offrir aux jeunes et aux femmes issus de ces milieux des formations en lien avec les programmes de développement territorial pour une insertion socio-professionnelle (dans le marché de l'emploi, auto emploi ou création d'entreprise)

Projet pilote

- Lancement de la création d'un VAR dans la commune de **Tamanar** relevant de la province d'Essaouira qui ouvrira ses portes pour la rentrée de formation 2021/2022.



Élargissement

- **Élaboration d'un plan d'action** de mise en place des VAR de concert avec les partenaires

Mot du Ministre

“ En effet les compétences acquises par un apprenti en formation, qu'elles soient professionnelles ou transversales, ne peuvent s'identifier qu'au terme d'une analyse d'activité en situation. Il s'agit en fait pour celui-ci tout autant « d'apprendre en faisant » que de « faire en apprenant ». Voilà pourquoi dans notre nouvelle vision, l'entreprise doit être pleinement exploitée en tant que CADRE PEDAGOGIQUE par excellence pour la formation professionnelle. ”

Allocation de Monsieur le Ministre, à l'occasion du séminaire sur « La formation en milieu professionnel par apprentissage et alternée: Bilan et attentes » 04 et 05 octobre 2019

État d'avancement par rapport au programme gouvernemental

- Renforcement de la formation au milieu professionnel pour atteindre 50% des effectifs des stagiaires → atteinte de 30% des effectifs

Mise en œuvre d'une nouvelle approche pédagogique de formation



Choix d'une ingénierie de formation basée sur les compétences



Développement du modèle pédagogique basée sur les compétences

- Axé sur l'apprenant
- Participation des professionnels

Productions

- Cadre méthodologique APC révisé
- Procédure de validation des programmes de formation portée par les instances de validation des programmes
- Démarche et règles d'évaluation des stagiaires
- Guide de gestion des établissements

Généralisation des programmes selon les compétences

Production des guides:

Projet de formation, Référentiel des compétences, programme de formation, référentiel d'évaluation, guide d'organisation technico-pédagogique

Elaboration/adaptation des programmes:

- 14 programmes élaborés par le DFP.
- ~100 programmes sont en cours
- D'autres sont en cours par les opérateurs de formation

Développement des compétences clés (soft skills)

- Meilleure insertion professionnelle des jeunes
- Co-Production en cours par les formateurs (formation-action)
 - 2 kits pédagogiques de la langue française (A0-A1 et A1-A2)
 - 1 Kit pour le développement de l'esprit d'initiative et d'entrepreneuriat
- Lancement de l'introduction de la langue anglaise dans les programmes du niveau technicien et technicien spécialisé

Modernisation des méthodes pédagogiques

- Inclusion du digital
- Supports de formation numériques
- Logiciels métiers

Rentrée de formation 2020-2021

- Lancement de la formation hybride

Mise en place de parcours professionnels : Bac Pro et Parcours Collégial Professionnel

- 22 Filières du bac professionnel et 15 Filières du parcours collégial;
- Elaboration en cours de documents portant sur la gestion, le suivi et la coordination de ces parcours
- Signature en mai 2021 d'une convention pour la mise en place du Bac Pro à partir de la rentrée 2021-2022 dans la filière Energie renouvelable, Option : Système Energie Solaire, avec l'IFMERE de Tanger

État d'avancement par rapport au programme gouvernemental

Programme gouvernemental:

- Mise en place/élargissement des parcours professionnels (Bac Pro, parcours collégial)

Réforme de l'Éducation par le biais de l'Approche Par Compétence (REAPC)

Clôture en Avril 2019 du projet qui portait sur le renforcement des compétences des gestionnaires à tous les niveaux du système de la formation professionnelle.

Chantiers touchés

- L'amélioration de la réponse aux demandes en compétences du marché du travail,
- La planification et le renforcement de l'implantation de l'Approche par Compétences (APC) au niveau des établissements de formation professionnelle
- Le renforcement des compétences des intervenants au niveau central et au niveau des établissements en termes de gestion et de pédagogie....

Produits et livrables



Mise en place du Cadre National des Certifications (CNC)

Gouvernance et pilotage

- **Commission Nationale du CNC**, créée par circulaire du Chef de gouvernement N° 10/2019 dont la présidence a été attribuée au **MENFPESRS**
- **Commission Permanente du CNC** chargée de la mise en œuvre des décisions et des recommandations de la **CN CNC**, créée par décision ministérielle N° 289/2019.

Mise en œuvre de la Loi cadre 51.17

- Assistance technique mobilisée pour la **préfiguration de l'instance nationale indépendante** qui sera chargée du CNC (article 35 de la loi cadre)
- Elaboration d'un projet de **décret pour la création de l'instance nationale indépendante** qui sera chargée du CNC

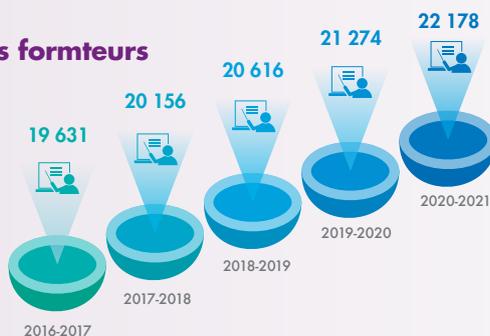
Cadre Continental Africain des Certifications (ACQF)

- Participation du Ministère à l'**atelier inaugural du développement de l'ACQF** et de la 1^{ère} réunion du Groupe consultatif tenus à Addis-Abeba en septembre 2019

Professionalisation de l'encadrement pédagogique et administratif



Evolution des effectifs des formateurs



Elaboration des référentiels pour les métiers de formation

6 métiers de formation concernés

- Formateur (4)
- Directeur d'établissement (4)
- Directeur d'études (4)
- Tuteur et Maître d'apprentissage (4)
- Conseiller pédagogique (2)
- Conseiller méthodologue (2)

- Référentiel Métier
- Projet de formation
- Programme de formation (volet pédagogique)
- Référentiel d'évaluation

Utilisation de ces référentiels dans:

- Bilans de compétences;
- Plans de formation

Création de l'Institut Nationale de Formation des Formateurs et des Tuteurs (INFFT) à TAMESNA



- Etude de dimensionnement réalisée en 2017 pour la définition des caractéristiques technico-pédagogiques de l'institut
- Construction en cours de l'institut : mise en service prévue pour 2022
- Consolidation en cours :
 - Des référentiels des métiers de formation
 - Textes réglementaires (Nature juridique de l'INFFT)
 - Intégration de formations techniques transversales au sein de l'Institut



Développement de l'orientation professionnelle dans le cadre du système intégré d'orientation scolaire et professionnelle mettant la formation professionnelle parmi les options de choix.

Volet juridique

- Circulaire en date du 31 Mars 2016 organisant l'orientation professionnelle
- Arrêté ministériel du 07 octobre 2019 portant sur l'orientation scolaire, professionnelle et universitaire
- Décision Ministérielle du 17 février 2021 portant sur la validation de la procédure d'orientation professionnelle et scolaire

Information/Orientation

- Elaboration des **supports de communication et d'information** sur l'offre de formation professionnelle dans le secteur public
- Mise en place d'espaces d'informations et l'appui à l'orientation et l'insertion professionnelle à travers la création de **4 Careers Centers** (Tanger (1), Casablanca (02), Marrakech (1))
- Appui à l'implantation de **parcours de découverte des métiers** dans les établissements d'enseignement :
 - Production de **supports multimédias** de découverte de métiers dans (09) secteurs de formation : Artisanat, Tourisme, Agriculture, Pêche Maritime, Aéronautique, Automobile, Agro-alimentaire, Offshoring, BTP
- Renforcement des supports multimédia dans le **portail national de découverte des métiers** www.metiers.net.ma
- Diversification des parcours professionnels dans l'enseignement collégial
- Réalisation de **campagnes médiatiques**
 - Emissions télévisées sur les lauréats d'excellence
 - Chaine sur Youtube dédiée à l'OFPPT

Ressources Humaines

Renforcement des Ressources Humaines par le recrutement de 100 conseillers en orientation à l'échelle régionale (OFPPT)

Valorisation de la FP par le développement de l'esprit de compétition



Lancement de la refonte du Concours Général de la Formation Professionnelle (CGFP)

Objectifs du CGFP

Organisé depuis 1989 dans le but est de distinguer les meilleurs stagiaires de la FP publique et privée et de valoriser leurs compétences à travers une évaluation effectuée par des jurys issus des milieux professionnels et de formation

Récompenser les meilleurs stagiaires du système de la formation professionnelle

Développer l'esprit de créativité et d'innovation chez les stagiaires

Développer l'esprit de concurrence entre les opérateurs de formation et entre les établissements

Favoriser l'ouverture de la FP sur les milieux professionnels

Texte organisant le CGFP

- Arrêté ministériel n°2151/2000 du 13/12/2000 relatif à l'organisation du concours général
- Circulaire annuelle portant organisation du CGFP
- Décision annuelle de désignation des membres des jurys

Edition 2017

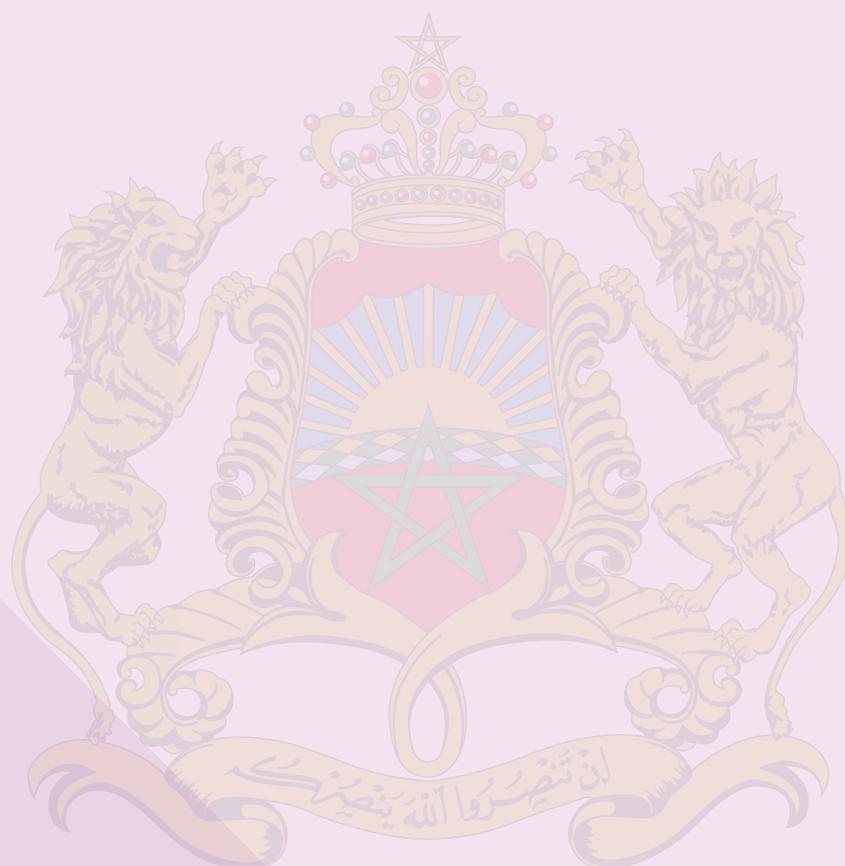
- 13 métiers
- 12 sites d'organisation du CGFP
- 52 jeunes primés sur les 176 participants

Institutionnalisation du CGFP en 2020

Modification décret n° 2-86-325 portant statut général des établissements de FP pour introduire l'organisation du CGFP sur la base d'un arrêté conjoint Ministère en charge de la FP et celui en charge des Finances (B.O 6683 en date du 18 Mai 2020)

Élaboration en cours d'une nouvelle conception du concours général avec l'appui de l'Union Européenne et Worskills France

**Axes relatifs à Instauration
d'une gouvernance renouvelée pour
une meilleure efficacité et efficience
du dispositif**



BILAN D'ACTIVITÉ DU MINISTÈRE

||| **Axes prioritaires**

liés à la mise en œuvre de la feuille de route
de développement de la FP et des projets de Loi cadre 51-17

- Mise en place d'une gouvernance participative et multi-niveaux
- Evaluation continue du dispositif de la formation
- Rénovation du système d'information du département de la formation professionnelle
- Ouverture sur de nouvelles voies de coopération bilatérale et multilatérale

Mise en place d'une gouvernance participative et multi-niveaux

Mise à jour de l'arsenal juridique

Textes juridiques élaborés

95
 textes législatifs
 et réglementaires
 élaborés et
 publiés

- Une (01) loi
- 04 décrets
- 70 arrêtés
- 04 arrêtés conjoints
- 16 arrêtés visés par le ministère

Projets de textes mis en circuit d'adoption

Projet de loi sur la formation professionnelle

Cette loi, vise à définir les orientations et l'organisation générale de la formation professionnelle, notamment les règles liées à sa structure, son système de gouvernance, ses mécanismes de coordination et l'établissement de passerelles entre elle et les autres composantes du système d'éducation et de formation, ses sources de financement et son système d'évaluation.

Mise en place d'une gouvernance participative: Réflexion engagée pour l'institutionnalisation des commissions de gouvernance de la FP

Décentralisation

Révision de l'organigramme des Services Extérieurs du DFP, Renforcement en terme de ressources humaines

Commissions régionales de la FP

Cohérence des activités des intervenants FP, carte prédictive, suivi et évaluation

Concertation

Conseil national pour la coordination de la formation professionnelle

Commission nationale de concertation

Validation des orientations prioritaires, des mesures proposées, des contrats programmes

Contractualisation et partenariat

Renforcement du partenariat avec les professionnels
 Développement de partenariats avec les régions

Commissions sectorielles de la FP

Identification des besoins en compétences, REM/REC

Observatoire national de la relation entre formation et emploi

- Suivi des différentes évolutions des métiers et des compétences
- Veille des processus de renouvellement et d'innovation des approches pédagogiques améliorant la qualité des formations enseignées ;
- Réalisation d'études prospectives ;
- Proposition des mesures pour adapter l'offre de formation aux niveaux national, régional et sectoriel ;
- Mise à jour régulière des mécanismes d'identification des besoins
- Mise en place de bases de données sur les métiers et les compétences et suivi des indicateurs

Relation avec le parlement

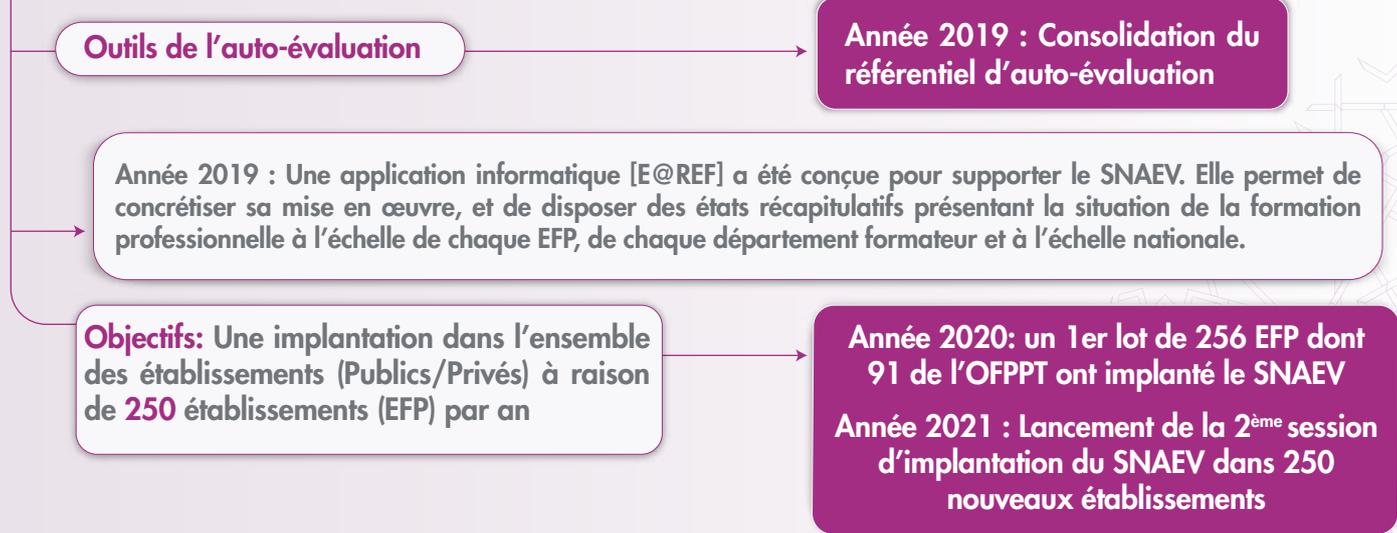
Année	Question écrite	Question orale	Question politique générale	Total
2017	36	20	02	58
2018	46	42	13	101
2019	15	32	08	55
2020	78	06	07	91
2021	22	02	-	24
Total	197	102	30	329

24 mars 2021: Rencontre du Ministre avec les membres du parlement de la mission exploratoire sur la formation professionnelle

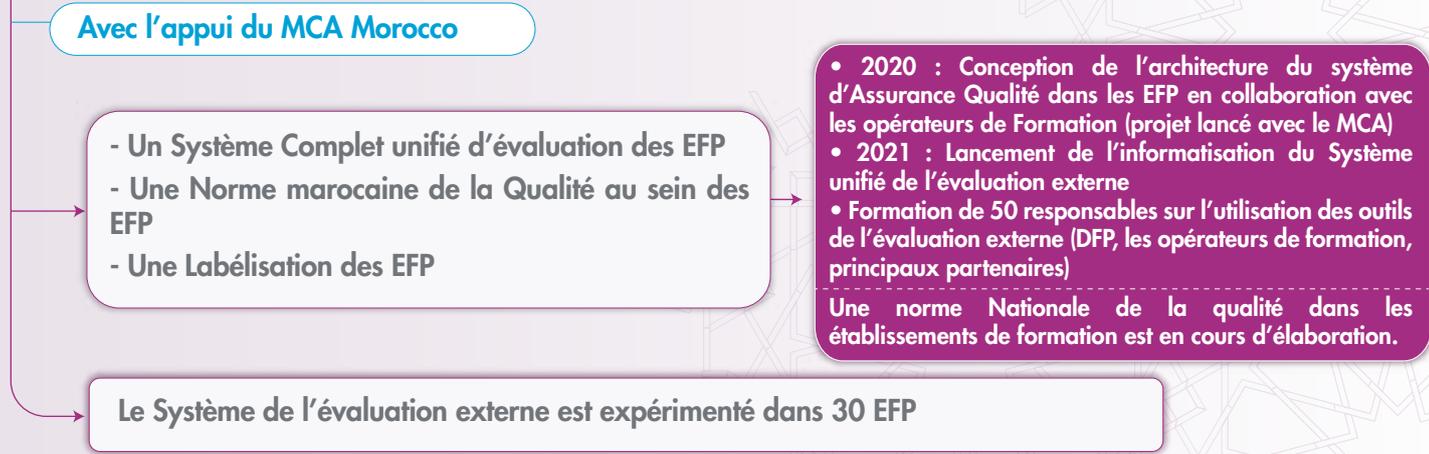
Evaluation continue du dispositif de la formation

Améliorer et normaliser la gouvernance au sein des établissements de Formation Professionnelle par l'évaluation pour une amélioration continue de la qualité de la formation dispensée

Système National Unifié d'Auto-évaluation des Établissements de la FP [SNAEV] pour une amélioration continue de la qualité



Système National unifié d'évaluation externe et de labellisation des établissements de formation



Une équipe chargée du suivi de l'Assurance Qualité dans le dispositif de la formation professionnelle est impliquée dans l'élaboration de tous les outils d'évaluation et d'assurance qualité. Cette équipe est composée d'un noyau des responsables du DFP, des représentants de tous les responsables des opérateurs publics et privés y compris les représentants des IGD

Élaboration d'un outil de catégorisation des établissements sur la base des résultats combinés de l'autoévaluation et de l'évaluation externe

Vers un Système Unifié et institutionnalisé d'évaluation et d'assurance qualité dans le dispositif de la FP

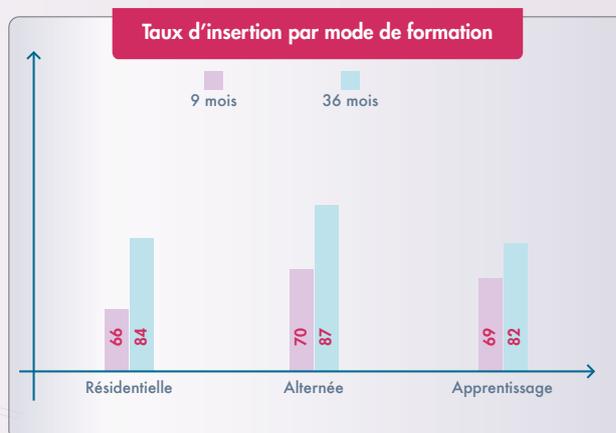
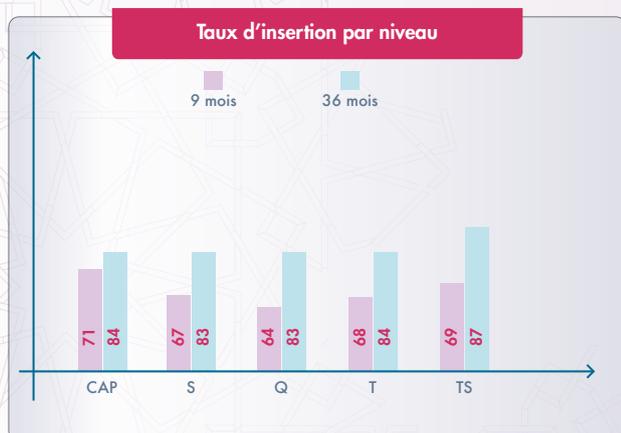
Evaluation du rendement externe du dispositif

Amélioration depuis 2017 du dispositif d'évaluation du rendement externe du système de la FP

Panélisation du dispositif auprès des lauréats: Schéma d'enquête sur un cycle de 3 ans intégrant deux interrogations (9 et 36 mois),

Enquête de satisfaction auprès des employeurs et Études qualitatives ciblées.

Taux d'insertion de la promotion 2016 (Enquêtée en 2018)



67%

9 mois après l'obtention du diplôme

84%

36 mois après l'obtention du diplôme

Rénovation du système d'information du département de la formation professionnelle



Dans l'objectif de :

- Contrôler la gestion de la planification et de l'ingénierie de la formation professionnelle initiale et continue;
- Piloter la performance du secteur de la formation professionnelle ;
- Mettre en place le portail institutionnel du DFP, y compris une plateforme des services en ligne ;
- Améliorer l'architecture technique du SI du DFP;
- Améliorer la qualité des services informatiques sur les plans capacité, disponibilité, sécurité et continuité ;
- Améliorer la qualité du réseau et le qualifier à supporter les applications à mettre en place dans le cadre du SDSI.

Le Département de la Formation Professionnelle a procédé à la mise en place des projets structurants suivants:

2013/2020

Elaboration du Schéma
Directeur Informatique du
DFP

2020/2021

Mise en place d'un
système d'archivage
électronique

2021

Acquisition et déploiement
de la plateforme Microsoft
Office 365 Entreprise

2021

Refonte du réseau
informatique et du
datacentre

2021

Acquisition et mise en
place d'une plateforme
hyper convergée de
virtualisation des
serveurs

2022

Mise en place
d'un système d'information
nationale de la formation
professionnelle

Ouverture sur de nouvelles voies de coopération bilatérale et multilatérale

Coopération Multilatérale/Bilatérale

Union Européenne



1- Appui de l'Union Européenne à la réforme du secteur de la formation professionnelle (2016-2021)

Appui budgétaire et appui complémentaire sous forme d'assistance technique (Projet FORCAP) afin de soutenir la réforme du secteur notamment par les études, les formations, la planification et la gouvernance;

Projet KAFAAT LIJAMIA: renforcer le modèle de gouvernance et d'offre de formation professionnelle au niveau régional.

2- Programme Intégré d'Appui au Secteur de la Formation et de l'Education PIAFE (2020-2024)

Banque Mondiale (2019-2023)

Formation par apprentissage au profit de 15.800 jeunes



Banque Islamique de Développement (2017-2021)

Formation par apprentissage de 10.000 jeunes de 16 à 40 ans



ONUDI (2018-2022)

Création d'une Académie de Conduite de Camions En Sécurité (ACCES)



Banque Africaine de Développement (2018-2021)

- Mise en place du centre de formation professionnelle en entrepreneuriat à Casablanca
- Construction de l'institut national de formation des formateurs et des tuteurs à Tamesna (INFFT).



Millennium Challenge Account - Morocco

Création du fond Charaka, pour la création /réhabilitation de 15 centres de formation professionnelle dans les différents secteurs
coût estimatif est de **213.29 millions de dirhams**

Exécution des six projets inscrits dans le cadre de l'appui à l'opérationnalisation de la réforme de la formation professionnelle

- Mise en œuvre des dispositions de la nouvelle loi sur la Formation Continue
- Référentiel des coûts de la formation professionnelle
- Système d'Evaluation et d'assurance qualité
- Inclusion sociale et Genre
- Rationalisation de l'offre de formation professionnelle
- Processus de certification des stagiaires des EFP Privée

Agence Française de Développement

4 prêts accordés depuis 1999 successivement dans le secteur de la FP dont le concours CMA 1119 (IFMEREE) qui appuie la mise en place d'un dispositif de trois Instituts de Formation aux Métiers des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique (IFMEREE) situés à Oujda, Tanger et Ouarzazate dont :

- Un prêt de 10 M€ sous forme de prêt conclu dans le cadre de la convention de financement CMA 1119 01H, signée entre l'AFD et le Royaume du Maroc le 28/05/2015.
- Une subvention de 10 M€ gérée par l'AFD dans le cadre d'une délégation de gestion par l'Union Européenne signée par convention le 30/12/2015 (dont les engagements sont repris dans la convention CMA 1119 03K signée entre l'AFD et le Royaume du Maroc le 14/11/2016.

Gouvernement de l'Espagne

Signature du mémorandum d'entente pour la formation professionnelle dans le domaine du transport maritime

Signature du protocole administratif de coopération pour l'appui institutionnel à la mise en place d'un système d'apprentissage à distance.

Gouvernement de la République de la Corée

Signature du mémorandum d'entente pour renforcer davantage les capacités éducatives et technologiques de l'IFMIA Casablanca par l'acquisition des équipements supplémentaires d'un budget de **600.000 dollars** US pour la période 2019-2020.

Signature de l'accord de discussion pour la conception et la mise en place d'un Hub Center pour la formation et la mise à niveau des compétences techniques des formateurs dans le secteur automobile.

Le projet s'étale sur la période 2020/2024 et dont l'appui coréen s'élève à **6 Millions de dollars**

Gouvernement Canadien

Achèvement en Avril 2019 de la mise en œuvre du projet « Réforme de l'Education par le biais de l'approche par compétence (REAPC) » initié en 2012, et dont le budget global est de **10.464.695\$**.

Ce projet porte sur le renforcement des compétences des gestionnaires à tous les niveaux du système de la formation professionnelle, principalement les compétences de gestion des cadres du DFP et ceux des opérateurs de formation partenaires, et consiste à mettre en œuvre

5 composantes :

- **Composante 1:** Appui au département de la FP
- **Composante 2:** Appui aux opérateurs de formation
- **Composante 3:** Appui aux Etablissements de FP (EFP) relevant de ces même opérateurs de formation.
- **Composante 4:** Appui au secteur privé (Les professionnels)
- **Composante 5:** Gestion du projet Réapc

Gestion du projet :

- Gestion du projet confiée à l'Agence canadienne d'accompagnement (ACA) : CIDE
- Direction du projet : deux Comités instaurés, un comité directeur et un comité technique de coordination
- Coordination du projet assurée par le DFP/Direction de la Coordination Pédagogique et du Secteur Privé

Coopération triangulaire Maroc-Corée-Afrique (partie Afrique)

Objectif :

Partager avec les pays africains, l'expérience réussie du modèle de Partenariat Public-Privé, développé dans le cadre du projet avec l'Institut de formation aux métiers de l'industrie automobile de Casablanca (IFMIAC) comme modèle de « best practice » avec l'appui de la coopération coréenne.

Activités :

- a) Renforcement des capacités d'élaboration des politiques en matière de PPP dans le domaine de la FP (automobile) ;
- b) Renforcement des compétences managériales et techniques dans le domaine de la FP (automobile) ;
- c) Développement des capacités du Maroc en tant que pays pivot de la coopération triangulaire.

Participation

53

bénéficiaires
du Maroc et des pays
africains

Pays africains partenaires

Cameron
Sénégal
Côte d'Ivoire
Tunisie.

3 Séances de formation

- 1^{ère} en Corée : novembre 2018
- 2^{ème} au Maroc à l'IFMIAC : 07-14 octobre 2019
- 3^{ème} en ligne (suite au Covid 19) :
30 novembre au 11 décembre 2020.

ORGANISATION DU PREMIER FORUM AFRICAIN SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

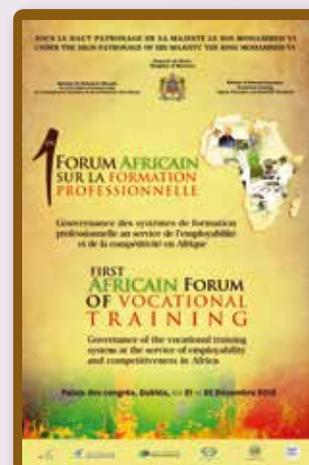
« Gouvernance des systèmes de formation professionnelle au service de l'employabilité et de la compétitivité en Afrique »

► **Les 21 et 22
Decembre 2018
à Dakhla**

Un Diagnostic et un échange d'expertise fructueux

**5
ateliers
de
réflexion**

- La gouvernance participative et l'amélioration de la performance des systèmes de formation professionnelle
- L'adéquation Formation/Emploi : outils et approches
- La formation professionnelle : Vecteur d'intégration des populations migrantes et de complémentarité Sud-Sud
- La Coopération multilatérale clé de voûte de la formation professionnelle à l'échelle continentale
- L'accompagnement au développement des métiers face aux défis du changement climatique en Afrique



Proclamation de la DÉCLARATION de Dakhla (Extrait)

- Eriger le Forum Africain sur la Formation Professionnelle en espace privilégié de promotion d'une vision africaine commune sur la formation professionnelle
- Appeler les pays africains à collaborer avec l'Union Africaine pour l'élaboration d'un cadre africain pour la certification
- Inviter le Maroc à maintenir et à intensifier son action liée à la promotion de la coopération sud-sud en faveur du continent en matière de formation professionnelle
- Développer la mise en place de centres d'excellence dans le cadre de la coopération Sud-Sud de formation professionnelle
- Pérenniser le Forum Africain sur la Formation Professionnelle à travers son organisation régulière tous les deux ans

La première édition du Forum Africain sur la Formation Professionnelle a été l'occasion d'organiser une réunion du comité d'exécution de la convention-cadre relative à l'Alliance Africaine pour le Développement de la Formation Professionnelle.

Cette réunion a permis à 6 pays africains d'exprimer leur volonté d'adhésion à cette Alliance.

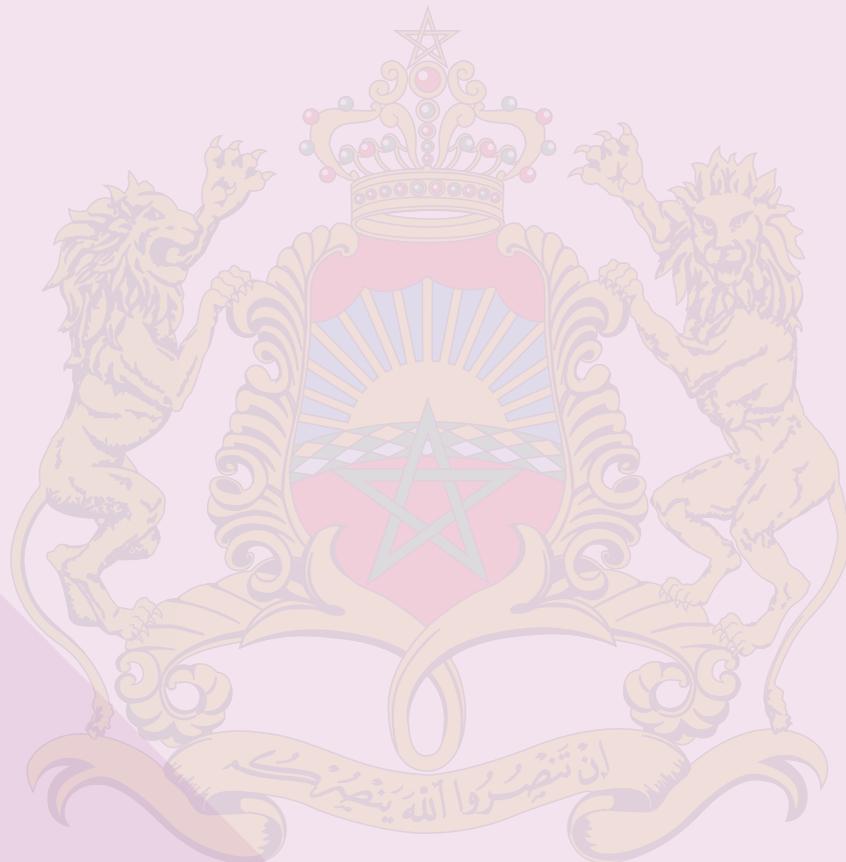
Sommet Africain sur la Formation Professionnelle

► **21 juin 2019
à Casablanca**

Organisé en présence de monsieur le Ministre Saïd AMZAZI et de personnalités politiques et économiques pour la présentation de la vision et du plan d'action de l'alliance.

Des experts d'Afrique, d'Europe, et d'Amérique ont partagé leurs expériences et réflexions sur la formation et 5 pays: Ghana, Soudan du Sud, Centrafrique, Congo Brazzaville, et Madagascar, ont intégré l'alliance au cours de ce sommet.

Mesures mises en place dans le cadre de la gestion de la crise du Covid-19



BILAN D'ACTIVITÉ DU MINISTÈRE

Mesures Administratives

Objectif : Assurer la continuité administrative et le maintien de l'offre de service au niveau central et local

Pendant le confinement

télétravail et travail en présentiel pour une équipe restreinte constituant un comité de veille

Après le confinement

- Travail alterné (en présentiel et télétravail)
- Distanciation physique
- Souplesse accordée aux fonctionnaires ayant des maladies chroniques

Mesures de précaution

- Désinfection de tous les locaux
- Tapis désinfectant devant l'entrée
- Outils nécessaires pour mesurer la température des collaborateurs
- Distribution des désinfectants et des bavettes au personnel
- Fermeture de la buvette

Mesures de sensibilisation

- Mise en place des affiches de sensibilisation
- Signalisation des couloirs pour assurer la distanciation physique

Mesures exceptionnelles

- Opération interne de dépistage au profit de tout le personnel
- Opération de vaccination pour les fonctionnaires de plus de 45 ans

Mesures Pédagogiques

• **Décision du MENFPESRS** : Fermeture des établissements de FP depuis mars 2020 pour assurer la sécurité des apprenants et du staff administratif et pédagogique.

• **Report des cours pratiques, des stages et des évaluations** et par conséquent prolongation de l'année de formation

Garantir la continuité de la formation

Permettre aux jeunes l'acquisition des compétences nécessaires pour l'exercice d'un métier

Garantir l'accès des stagiaires aux moyens de la formation à distance

• **Circulaires, notes ministérielles, échanges réguliers avec les opérateurs de formation** : mise en place des dispositifs pédagogiques nécessaires pour assurer la continuité de la formation par le biais de différents moyens de communication à distance

Coordination pour assurer la continuité de la formation et suivi périodique de la situation

Implication des formateurs

- Dans la production du contenu : Supports digitalisés, Vidéos préenregistrées, Classes virtuelles....
- Démonstrations pour cours pratiques pour certaines filières, en attendant la reprise

Elaboration des cours

- Sous format électronique mis à disposition des stagiaires par différents moyens (One drive, portail électronique,...)
- Chaîne YouTube pour certains secteurs/filières
- Dossiers papiers

- Réseaux sociaux: WhatsApp, Facebook...
- Plateformes et applications électroniques : Microsoft Teams, Google Class room, Moodle, Zoom (diffusion directe ou vidéo enregistrés)

- Préparation en cours d'enregistrement des séances de formation avec les formateurs pour un éventuel lancement sur les chaînes télévisées
- Lancement plateforme apprentissage des langues

Solutions E-learning adoptées

Autres dispositions

Sondage d'opinion auprès des stagiaires, formateurs et directeurs

6472 Stagiaires
1154 Formateurs
453 directeurs

- Gestion de la transition vers la formation à distance par les différents intervenants
- Moyens et outils de communication utilisés
- Nombres de séances poursuivies/assurées, le nombre d'heures de connexion....
- Difficultés rencontrées
- Appréciation de cette opération: avantages et inconvénients
- Propositions pour le futur

Contraintes rencontrées pendant le confinement



Témoignage des stagiaires, formateurs et directeurs

Stagiaires

- **Plus de 85%** jugent que les contenus utilisés pendant la formation à distance (FAD) sont satisfaisants et/ou très satisfaisants
- **Plus de 90%** ont essayé de suivre l'emploi du temps arrêté par les formateurs ou de s'organiser et avancer à leurs rythmes
- **26%** ont cherché le contact coopératif avec autrui pour garder la motivation

Formateurs

- Temps consacrés à la préparation des cours



- **Avantages FAD** : souplesse dans la gestion de la formation, stockage et sauvegarde des ressources, activités pédagogiques numérisées, variété et disponibilité des ressources digitalisées

Directeurs

- **Actions entreprises pour FAD** :
 - Formation des formateurs à la gestion de la FAD et à l'utilisation des TIC
 - Mise à disposition des connexions internet
- **Suggestions pour le futur** :
 - Mise à niveau du parc informatique
 - Dotation des établissements de formation professionnelle de ressources numériques.....



Digitalisation du processus d'accès aux établissements

Choix porté vers la mise en place du dispositif de formation hybride.



Gestion de la formation:

- Mise à niveau des programmes pédagogiques et des ressources formatives
- Dotation des salles de cours de matériels didactiques et équipements appropriés et mise en place de plateformes de FAD



Octroi des cartes SIM aux jeunes par certains opérateurs de formation et de connexion internet

Production de documents d'accompagnement dans l'exploitation du matériel mis à disposition des jeunes



Mesures pour l'hygiène et sécurité
Horaires de travail/cours révisées ;
Communication sur les mesures prises
Actions de sensibilisation
Production d'un guide pour les établissements de la FP privée...



Accompagnement du staff administratif et pédagogique à l'utilisation des plateformes
Formation d'un noyau de formateurs sur les nouvelles approches pédagogiques liées à la FAD

